

Le cabinet d'avocat de notre présidente a préparé une offre de service étudié au plus bas pour soutenir les personnes qui souffrent des compteurs LINKY ou qui les refuse, car il s'agit de compteurs communiquant dont l'impact sur la santé et la vie privée a été reconnue par les juridictions. Il est important que nous soyons nombreux à lutter contre cette intrusion dans nos vies